



COMMUNIQUÉ - REPRÉSENTANTS EN SÉCURITÉ INCENDIE SUR LE TERRITOIRE DE LA MUNICIPALITÉ DE CACOUNA

MRC de Rivière-du-Loup, le 22 novembre 2021 – Le Service de sécurité incendie de la Municipalité de Cacouna tient à informer la population que des vendeurs itinérants circulent dans la municipalité pour vendre ou offrir des services d'entretien des extincteurs portatifs.

Que la compagnie détienne ou non un permis de vente itinérant légal octroyé par la Municipalité. Le Service de sécurité incendie ne s'associe à aucune compagnie œuvrant dans le domaine de l'incendie ou autres.

Afin d'éviter, que ces vendeurs donnent de fausses informations, par exemple, que les extincteurs portatifs dans les résidences unifamiliales doivent être inspectés et que la poudre doit être remplacée annuellement. Pour ce genre de renseignement ou de service, retenez plutôt les services de fournisseurs établis dans la région mentionnés dans les pages jaunes, sous la rubrique, extincteur portatif.

Voici quelques renseignements :

L'entretien des extincteurs doit se faire à différents intervalles. Pour les extincteurs à poudre chimique à pression permanente, il doit se faire au minimum tous les 6 ans, selon la norme N.F.P.A 10. Par contre, pour les extincteurs au CO2 et à l'eau, celui-ci doit être fait tous les 5 ans. Cette étape de maintenance pour les extincteurs à poudre chimique consiste à :

- Remplacer l'agent extincteur;
- Vérifier la valve et les joints d'étanchéité ainsi que toutes ses composantes;
- Un collet de vérification ainsi qu'une carte d'inspection doivent être apposés sur chaque extincteur après cette opération;
- Le collet ne doit pas être modifié, coupé, altéré de quelque manière que ce soit;
- Le collet doit être changé à chaque remplissage.

Pour plus de renseignements, veuillez communiquer avec votre Service de la sécurité incendie au 418-867-2485 sur les heures de bureau.

**Service de prévention
incendie de la MRC de
Rivière-du-Loup**

Pierre-Marc Lebel

Préventionniste

Marc Tremblay

Préventionniste

Jonathan Daraïche

Coordonnateur en sécurité
incendie et capitaine à la
prévention des incendies

310, rue Saint-Pierre
Rivière-du-Loup G5R 3V3

Tel : 418-867-2485

Prévention incendie
MRC Rivière-du-Loup

